

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Préambule

La société LA COMPAGNIE DU FAUCIGNY, société par actions simplifiées (S.A.S.), immatriculée au registre du commerce des sociétés d'ANNECY sous le numéro 820 013 472 dont le siège social est 3, Rue Nicolas Girod, 74300 CLUSES et immatriculée au registre des exploitants de voiture de tourisme avec chauffeur auprès d'Atout France sous le numéro EVTC074163627, propose à la clientèle des entreprises et des particuliers la vente d'une prestation de " location de voiture de tourisme avec chauffeur ".

Elle propose également du transport de marchandises par route sous la licence de transport intérieur numéro 2018/84/0002021.

Objet :

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre :

D'une part,

la société LA COMPAGNIE DU FAUCIGNY, ci-après dénommée " le Vendeur " ou La Compagnie du Faucigny.

Et d'autre part,

toute personne physique ou morale souhaitant recourir aux services de la SAS La Compagnie du Faucigny et ci-après dénommée " le client "

Ensemble dénommées " les Parties "

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ou d'adapter à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales de vente, notamment, pour les mettre en conformité avec les dispositions légales réglementaires.

Le Client est donc invité à les consulter de manière régulière et avant toute réservation de prestation. Toutefois, les conditions générales applicables à chaque prestation seront celles en vigueur au jour de la validation définitive de la prestation par le Client. Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et obligations respectifs des Parties contractantes à l'occasion de la vente des prestations de services effectuées par la SAS La Compagnie du Faucigny.

En signant la convention, ou le devis, ou le bon de commande ou en acceptant la confirmation de commande, le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées.

Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit du Vendeur peuvent modifier l'application des présentes conditions générales

Article 1 : Prestations

Le Vendeur exerce l'activité d'exploitant de voiture de tourisme avec chauffeur. Dans le cadre de cette activité, la quête de clients sur la voie publique ou autrement appelée " maraude " est interdite et les prestations de transport dans le cadre de cette activité s'effectuent uniquement sur réservation.

Les différents types de prestations sont définis en annexe en même temps que leurs tarifications. La prestation de location de voiture de tourisme avec chauffeur fournie par le Vendeur consiste à la mise à disposition exclusive d'un véhicule de tourisme indissociablement assortie des services d'un chauffeur et qui ne peut être partagé.

Sont ainsi inclus dans le tarif de la prestation :

L'assurance responsabilité civile professionnelle illimitée pour les personnes transportées
Le carburant
Le salaire du chauffeur qualifié comme exigé par la réglementation
L'entretien du véhicule
Les kilomètres et le temps passé
Les frais de péages
Le transport des bagages
La mise à disposition d'une connexion WIFI à l'intérieur du véhicule.

Un forfait de 15 € sera appliqué pour tout détour demandé par le client à hauteur de 5 km supplémentaires.

Dans le cadre d'une arrivée, le chauffeur attend le Client à la sortie du quai ou dans le hall des arrivées après que celui-ci ait récupéré ses bagages et passé la douane.

Une tablette numérique lumineuse affichera le nom du Client, de sa société ou son logo.

Dans le cas exceptionnel où le Client ne trouverait pas le chauffeur et/ou n'aurait pas noté son numéro de téléphone direct, il doit contacter le numéro d'urgence suivant : 0033 6 33 57 18 59.

Sans nouvelles, le Vendeur pourra considérer un défaut d'annulation et la prestation sera facturée dans sa totalité.

Article 2 : Calcul de l'itinéraire

Les itinéraires des prestations de transports sont calculés à l'aide d'applications telles que Michelin et Waze, tenant compte de la distance et du temps de parcours. Le trajet est défini à l'aide du GPS intégré au véhicule ou d'une application telle que « Waze », mais reste à l'appréciation du chauffeur.

Les adresses de départ et d'arrivée doivent être communiquées à l'avance et se doivent d'être précises comportant un numéro, un nom de rue, et une commune. Dans le cas contraire, un supplément tarifaire qui sera fonction de la distance et du temps passé sera réclamé par le chauffeur.

Article 3 : Changements d'itinéraires

Les changements d'itinéraires et détours résultant d'évènements indépendants de la volonté du Client (*comme notamment des travaux, des intempéries, des déviations, embouteillages ou accidents, etc...*) ne pourront être facturés.

Ces évènements ne peuvent en aucun cas constituer un motif de contestation ou de réclamation.

En revanche, ceux effectués à la demande du Client restent à l'appréciation du chauffeur et pourront faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

Article 4 : Réserve de la prestation

La réserve d'une prestation se fait uniquement par écrit (*e-mail : contact@lacdf.com ou SMS : +33 (0)6.33.57.18.59*). Elle doit avoir lieu au minimum 20 minutes avant l'heure du début de la prestation, conformément à la législation en vigueur.

Chaque demande sera soumise à étude par le Vendeur et donnera lieu à l'envoi écrit d'une confirmation de prise en charge ou d'un refus.

Une demande non confirmée ne peut être considérée comme acceptée par le Client.

Article 5.1 : Règlement de la prestation pour les particuliers

Les prix indiqués par le Vendeur sont libellés en Euro, TVA et taxes comprises. Sauf enregistrement chez un intermédiaire, la prestation de transport est payable comptant auprès du chauffeur une fois le lieu de destination atteint en espèces, carte bancaire ou chèque.

Article 5.2 : Paiement de la prestation pour les professionnels

Par exception, pour les clients professionnels, la facturation pourra être établie de manière mensuelle à partir des doubles des emails envoyés pour chaque commande, et devra être honorée dans un délai maximum de 30 jours suivant la date d'émission.

Tout retard ou défaut de paiement pourra entraîner de plein droit, l'exigibilité immédiate de la somme restant due.

Article 5.2.1 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des sommes dues au Vendeur, une pénalité de retard égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal pourra être réclamée (*le taux d'intérêt légal appliqué sera celui en vigueur à la date de la facturation de la somme due*) ; cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix, sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Au-delà du délai de paiement prévu par le contrat ou, par défaut stipulé par les présentes CGV, le Client est mis en demeure, sans rappel préalable pouvant entraîner la suspension de l'exécution des prestations en cours et futures conclues avec le Client.

Article 5.2.2 : Clause résolutoire

Si dans les 15 jours qui suivent la mise en œuvre de la clause « retard de paiement », le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit du Vendeur.

Article 6 : Tarifs

Le tarif est calculé sur la base d'un trajet direct sans arrêt, depuis le lieu de prise en charge du Client et jusqu'au lieu de dépose, avec l'aide d'applications telle que « Waze » ou « Michelin », et est fonction du kilométrage et du temps de parcours estimé.

Il est connu à l'avance et communiqué au Client par écrit avant le début de la prestation. Les tarifs de nuit sont applicables de 19h à 7h et sont majorés de 25%, tout comme les dimanches et jours fériés.

Article 7 : Annulation de la prestation

L'annulation de la prestation devra être adressée au Vendeur par écrit (*par e-mail*) 48H minimum avant le début de la prestation.

A défaut et sauf cas de force majeure, le règlement de 50% du montant de la prestation pourra être demandé.

Article 8 : Responsabilité

La responsabilité de la SAS La Compagnie du Faucigny ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard de la prestation découle d'un cas de force majeure.

A ce titre, la force majeure s'entend par tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil, mais aussi par :

- Accident de la route
- Panne de véhicule
- Incident causé par les passagers
- Action revendicative
- Conditions climatiques violentes
- Action de Police, Gendarmerie ou Douane et tout autre représentant gouvernemental

La responsabilité de la SAS La Compagnie du Faucigny ne saurait être par ailleurs engagée en cas de retard lié notamment aux conditions de circulation et atmosphériques, de même que pour n'importe quels dommages, pertes, dépenses ou dérangements supplémentaires occasionnés directement ou indirectement par tous événements ou actions extérieurs à la Sté, non limité aux guerres, perturbations civile, feux, inondations, cas de forces majeure, actes de gouvernement ou de n'importe quelles autres autorités, accidents, panne de machines ou de matériel, action industrielle, problèmes majeur de circulation, conditions atmosphériques exceptionnelles.

Article 9 : Code de la Route, règlement à bord du véhicule

La responsabilité du chauffeur étant engagée pendant la période des prestations, il a pour consigne de respecter et de faire respecter la réglementation routière et les lois en vigueur sur le territoire qu'il traverse. En aucun cas, le Client ne pourra exiger que le chauffeur dépasse la limitation de vitesse autorisée, ni commette une infraction au Code de la Route.

De même, le chauffeur a pour interdiction de se prêter à une action contraire à la Loi, à la morale ou aux bonnes mœurs.

Le Client s'engage à garder une attitude correcte, à ne pas fumer, à ne pas consommer à l'intérieur du véhicule, que ce soit de la nourriture, de la boisson (*alcoolisée ou non*), ou encore de produits stupéfiants.

Le port de la ceinture à l'avant comme à l'arrière est obligatoire. Le non-respect de cette règle autorise le chauffeur à rester sur place et exonère le Vendeur de toute responsabilité.

Le chauffeur se réserve le droit de cesser l'exécution de la prestation ou de refuser l'accès au véhicule à toute personne au comportement agressif, irrespectueux, vulgaire ou insultant à l'égard de la clientèle, des passants, des autres usagers de la route ou du chauffeur. Le règlement de la prestation sera exigé dans sa totalité et le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité.

La réservation d'un véhicule n'en garantit pas l'accès. Pour des raisons de sécurité, le chauffeur pourra ainsi refuser l'accès aux personnes présentant un état d'alcoolémie qu'il estime avancé ou nécessitant des soins spécifiques.

Les animaux dans le véhicule sont autorisés sous réserve d'en avoir informé le Vendeur au préalable.

Les pourboires ne sont ni inclus, ni obligatoires et sont laissés à l'appréciation du Client.

Par souci de sécurité, le chauffeur se réserve exceptionnellement le droit d'effectuer des pauses en cours de trajet.

Article 10.1 : Bagages et effets personnels

La quantité de bagages transportée est proportionnelle au volume du coffre à bagages du véhicule. Par conséquent, ceux-ci doivent tenir dans le coffre arrière et ne peuvent remettre en cause la sécurité des passagers et/ou du chauffeur, et demeurent sous la responsabilité du Client, ainsi que les objets fragiles éventuellement présents à l'intérieur.

Par ailleurs, tous bagages volumineux, tels que les vélos, les poussettes, le matériel de ski, surf, fauteuils roulants, (*etc...*) doivent avoir été signalés au Vendeur lors de la commande de la prestation.

A défaut, le chauffeur décidera ou non de les charger.

Le Vendeur ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou d'oubli de bagages ou de tout autre objet dans le véhicule et les frais d'un éventuel envoi seront à la charge du Client.

Article 10.2 : Transport de bagages

Détenteur d'une licence de transport intérieur pour des véhicules de moins de 3,5T, La Compagnie du Faucigny propose un service de transport de marchandises et en particulier le transport de bagages.

Pendant le transport, le client reste le seul responsable du contenu des bagages qui doivent être fermés avant d'être confiés au chauffeur.

Il n'est pas possible de sortir du territoire français pour franchir une frontière avec les bagages. Une lettre de voiture sera établie avant chaque départ, remplie, datée et signée par le Client.

Article 11 : Réclamation

Toute réclamation éventuelle devra être formulée par écrit dans les 8 (huit) jours suivant l'exécution de la prestation et envoyée par courrier recommandé adressé au siège social du Vendeur.

Passé ce délai, aucune contestation ne sera prise en compte.

Article 12 : Site internet

Toute erreur sur le site internet du Vendeur sera corrigée dans les plus brefs délais, donnant le droit au Client d'annuler et demander le remboursement de réservation effectuée.

Le Vendeur peut mettre à jour son site internet et modifier les Conditions Générales de Vente à tout moment et sans préavis.

Le Vendeur se réserve le droit d'appliquer une majoration sur tout trajet réservé par le client afin de refléter une augmentation imprévue des coûts de l'essence.

Article 13 : Intégralité des conditions générales

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes conditions générales de vente serait déclarée illégale ou inopposable, par un changement de législation, ou par une décision de justice devenue définitive, la nullité ou l'inopposabilité serait strictement limitée à ladite clause, et n'affecterait en aucun cas la validité des autres stipulations.

Article 14 : Droit applicable en cas de litiges

Les présentes conditions générales de ventes, ainsi que l'ensemble des rapports contractuels qui pourraient en découler, sont soumis au droit français. Dans l'hypothèse où un litige surviendrait entre le Client et le Vendeur, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable, prenant en compte les intérêts de chacune d'elles avant d'engager toute action judiciaire.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce d'ANNECY (74000).

Article 15 : Informatique et liberté

Conformément à la loi INFORMATIQUE ET LIBERTE du 6 Janvier 1978, les personnes ayant fourni des informations personnelles peuvent exercer leur droit d'accès et de modification sur ces données en envoyant un courrier papier ou électronique au Vendeur.

La SAS La Compagnie du Faucigny met en œuvre des traitements de données à caractère personnel vous concernant et concernant des tiers, tant pour l'exécution des missions qui lui sont confiées, le respect de la réglementation en vigueur, ou la gestion de sa relation avec le client.

Aucune information personnelle ne sera collectée à l'insu du Client ou des utilisateurs du site, ni cédée à un tiers, ni utilisée à des fins personnelles sans accord préalable. Toute information demeurera confidentielle, y-compris les coordonnées personnelles des clients fournies lors de la réservation par le Client, et ne pourra être transmise à aucune autre société ou organisation, excepté dans le cadre de l'exécution de la commande par un tiers sous-traitant. Ces informations ne pourront pas non plus être enregistrées dans un fichier en dehors du système de facturation du vendeur.

En outre, la Compagnie du Faucigny ne peut pas être tenue pour responsable de la diffusion des informations fournies par un tiers, partenaires et autres plateformes de réservations.

Pour plus d'informations relatives au traitement et à la protection des données personnelles, ainsi qu'à ses droits en la matière, le client est invité à prendre connaissance de l'annexe ci-après intitulée « **Données personnelles : traitements, protection et droits** », jointe aux présentes conditions générales.

Mise à jour : 6 Novembre 2020.

1. Objet du traitement de données

Finalités :

Le traitement des données a pour objet la réalisation à votre profit des différentes missions confiées à la Compagnie du Faucigny, ci-après dénommé la Sté.

Base légale :

- l'intérêt légitime poursuivi par la Sté lorsqu'elle poursuit les finalités suivantes :
 - prospection et animation,
 - gestion de la relation avec ses clients et prospects,
 - organisation, inscription et invitation aux événements de la Sté.

- l'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - le recouvrement.

- le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - la facturation,
 - la comptabilité.

2. Données traitées

Catégories de données pouvant être traitées :

- Etat civil,
- Coordonnées personnelles,
- Informations relatives à la vie personnelle et familiale,
- Informations relatives à la vie professionnelle,
- Informations d'ordre économique et financière,
- Informations relatives à la personnalité
- Informations relatives à l'état de santé,
- Numéro de sécurité sociale,
- Plus largement toute information nécessaire à la réalisation des missions de la Sté.

Source des données :

Ces informations sont recueillies auprès des clients ou de tiers prestataires des clients.

3. Traitement

Type de traitements réalisés :

Collecte, enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, rapprochement ou interconnexion, verrouillage, effacement ou destruction.

Caractère obligatoire du recueil des données :

Le recueil des données est obligatoire si celles-ci sont nécessaires à la réalisation des missions confiées à la Sté ou à l'identification du client.

Prise de décision automatisée :

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

4. Personnes concernées

Le traitement de données concerne les clients, et éventuellement si nécessaire au regard des missions qui sont confiées à la Sté, les représentants des clients, les clients des clients, les prestataires des clients, les salariés des clients et / ou plus généralement toute personne tierce concernée par les missions confiées à la Sté.

5. Destinataires des données

Catégories de destinataires :

- prestataires de la Sté intervenant dans le cadre de la gestion de la Sté ou contribuant à la réalisation des missions confiées à la Sté, sous-traitant de la Sté,
- Etat.

6. Transferts des données hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé sauf exception, dans le cadre des missions de la Sté devant s'exécuter en tout ou partie en dehors de l'Union européenne. Ces transferts hors Union européenne s'effectueront avec l'accord préalable éclairé et écrit du client et uniquement dans son intérêt.

7. Durée de conservation des données

Les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection. En matière d'une part de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et d'autre part de prescription, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec la Sté. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements de la Sté n'a eu lieu.

8. Sécurité

La Sté protège vos informations en continu.

La Sté met en œuvre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour protéger notamment vos données personnelles, contre tout accès, toute modification, divulgation ou destruction non autorisés.

Ces mesures sont notamment les suivantes :

- sécuriser l'accès nos matériels informatiques par le biais de mots de passe modifié régulièrement,
- recours à un prestataire informatique veillant au bon fonctionnement et à la sécurité du réseau informatique interne du cabinet,
- limiter la collecte de données à celles strictement utiles,
- ne pas utiliser les données collectées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été collectées,
- conserver les données à caractère personnel durant une période limitée et proportionnée,
- ne pas transférer ces données à des tiers autres que ceux visés ci-avant,
- avoir recours à des prestataires sous-traitants du traitement des données personnelles ayant pris des engagements fiables relativement au respect de la réglementation en matière de protection des données personnelles,
- réserver l'accès aux informations personnelles strictement aux employés, et sous-traitants de la Sté qui ont besoin d'y accéder dans le cadre de la gestion de la Sté et de l'accomplissement des missions qui lui sont confiées. Toute personne y ayant accès est soumise à de strictes obligations de confidentialité de nature légale ou conventionnelle et est susceptible de faire l'objet de sanctions déontologiques, disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement ou à la rupture du contrat de prestation de services en cas de manquement à ces obligations, ainsi qu'à la mise en œuvre de leur responsabilité civile ou pénale selon le cas.

9. Vos droits sur les données vous concernant

Détail des droits des personnes concernées :

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime de la Sté, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@lacf.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : **La Compagnie du Faucigny, 3, Rue Nicolas Girod, 74300 CLUSES**, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Exercer ses droits :

Monsieur Sébastien DOUEZ, Président de la SAS La Compagnie du Faucigny est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

- Vous pouvez le contacter par voie électronique : contact@lacf.com
- Vous pouvez le contacter par courrier postal :

La Compagnie du Faucigny
3, Rue Nicolas Girod
74 300 CLUSES

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil.

Pour toute information sur les droits des personnes concernées et pour déposer plainte, nous vous invitons à consulter le site de la Cnil <https://www.cnil.fr/>